K'ieou Tseu. A-che-na Che eul avait fait graver sur une stèle de marbre le récit des événements qui venaient de s'accomplir. La paix ne régna pas longtemps à K'ieou Tseu : Na-li avait séduit A-che-na, femme de Pou-che-pi; le roi de K'ieou Tseu et son ministre furent convoqués à la Cour chinoise; Na-li reconnu coupable fut jeté en prison et Pou che-pi fut reconduit dans ses Etats par un officier des gardes, Li Wen-tcheng, mais la route était barrée par Kie-lie-tien, général des troupes de K'ieou Tseu. Les Chinois envoyèrent contre ce dernier le général Yang Tcheou qui le fit prisonnier et le tua. Pou-che-pi, qui était mort sur ces entrefaites, fut remplacé par son fils Sou ki dont le territoire fut transformé en gouvernement 1; pour la première fois on transféra de Tourfan dans la capitale de K'ieou Tseu, le Protectorat du Ngan Si qui avec Yu T'ien (Khotan), Souei Che (Tokmak) et Sou Le (Kachgar) constituèrent les Quatre Garnisons (658). Le Protectorat du Ngan Si avait été successivement à Si Tcheou (Yar Khoto) (627-649), à Kao Tch'ang (Karakhodjo) (657); à Kou Tcha (658) où il resta jusqu'à la conquête tibétaine en 787.

A la fin de l'année 647, on vit arriver à la Cour des envoyés Koulikan. du royaume de Kou-li-kan « qui est au nord-ouest de la Chine et au nord de la mer Caspienne, beaucoup plus loin que le royaume de T'ie-le. Les jours y sont fort longs et les nuits fort courtes : quoique le soleil soit couché, il y a toujours à l'horizon une clarté qui les rend beaucoup moins sombres qu'ailleurs. Ces envoyés venaient apporter des présents 2 ». Suivant le T'ang chou, le Kou-li-kan (Kourikan) était au nord du Han Haï; il y avait un lac au nord de leur territoire qui est le plus éloigné de la capitale; à l'époque de T'ou mi tou (des Houei He) leur territoire forma l'arrondissement de Hiouen K'iue 3. Sur le côté est du premier monument de l'Orkhon, les Trois Kourikans sont cités parmi « les puissants peuples du désert », qui viennent se lamenter de la mort des premiers kagans turks 4.

1. CHAVANNES, p. 118. — MAILLA, VI, pp 134-5.

4. V. THOMSEN, Insc. de l'Orkhon, p. 98.

^{2.} MAILLA, VI, p. 116.

^{3.} CHAVANNES, Tou-kiue, pp. 88n, 91.